

**MUNICIPALITE DE SAINT-CLAUDE
MRC DU VAL SAINT-FRANCOIS**

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Avis public est donné par les présentes par la soussignée, France Lavertu, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue le **24 octobre 2024** à **20h**, **AU CENTRE AUX QUATRE VENTS**, situé au 563, rang 7 à Saint-Claude.

**ORDRE DU JOUR SEANCE EXTRAORDINAIRE
24 octobre 2024**

Confirmation de la convocation séance extraordinaire

1. Ordre du jour
2. Règlement d'emprunt no 2024-341 **DECRETANT UN EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL ET COMMUNAUTAIRE**
 - Avis de motion
 - Dépôt de la présentation du règlement
 - Etapes et procédures
3. Période de questions
4. Levée de la séance

Les délibérations et la période de questions lors de la séance porteront exclusivement sur le règlement d'emprunt.

Donné à Saint-Claude, ce 8 octobre 2024

France Lavertu
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, France Lavertu, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Saint-Claude certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau et bibliothèque Irène-Duclos, bureau de poste et journal info municipal d'octobre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8 octobre 2024

France Lavertu, directrice générale